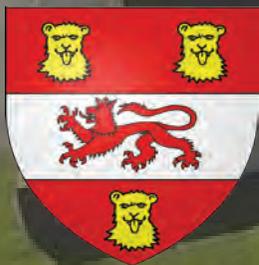
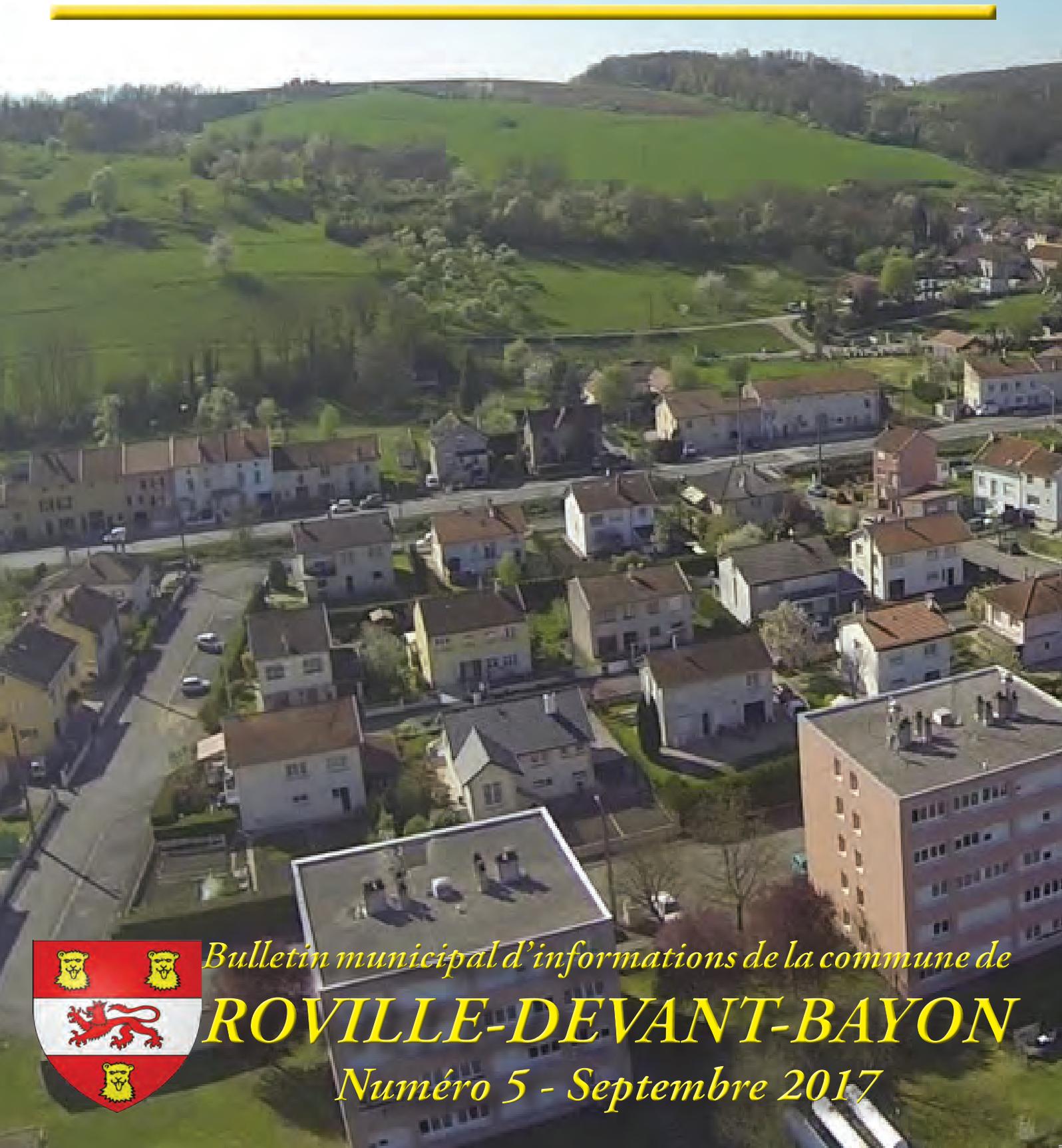




Le Rovillois



Bulletin municipal d'informations de la commune de
ROVILLE-DEVANT-BAYON
Numéro 5 - Septembre 2017

SOMMAIRE

MUNICIPALITÉ

Le mot du maire	1
Informations utiles - Location salle communale- les numéros utiles	2
État-civil - Naissances - Décès	3
Présentation du budget 2017 - Taux des contributions directes	4
Fleurissement	5
Aire de stockage déchets - Désherbage cimetièrè.....	6
Déjections canines - Nuisances sonores.....	7
Gendarmerie de Bayon - Cérémonie du 8 Mai.....	8

TRAVAUX

Nos projets 2017-2018	9
-----------------------------	---

ÉDUCATION

Des nouvelles de nos écoles	10-11
Horaires de ramassage scolaire	12

ASSOCIATIONS

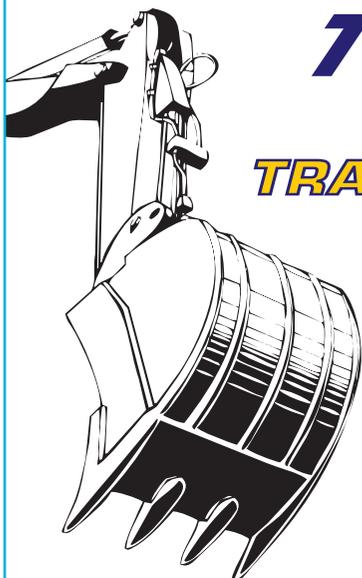
CCAS.....	13
Subventions associations.....	14
MJC.....	15

INFORMATIONS

Ordinateur en libre service - Carte d'identité	16
Dates à retenir - annonceurs	17

LE ROVILLOIS - Bulletin n°5 - **Directeur de la publication** : Pascal Courtier - Mairie de Roville - **Création et mise en page** : Victor SALGUEIRO - **Rédaction** : Clara BRETON - Victor SALGUEIRO - **Photo** : Valérie CASTAGNOZZI - Clara BRETON - Victor SALGUEIRO

BAUN TP TRANSPORTS



TRAVAUX PUBLICS

*Terrassement
Démolition
V.R.D.*

BIG BAGS

*Terre végétale
Cailloux
Sable*

Tél. 03 83 72 81 42
Roville-devant-Bayon

Le mot du Maire

Dans la continuité du travail que nous avons engagé depuis 2014, 2017 constitue une année de travail intense et complète, marquée par la mise en œuvre d'un dossier important « la mise en sécurité de la rue Léon Blum » Avec des dotations de l'état en diminution et celles des autres collectivités territoriales, je veux parler de la Région tout comme du Département qui ont commencé à réviser à la baisse leur accompagnement concernant les projets municipaux, nous n'avons pas pour le moment les subventions espérées. Nous avons sollicité le Préfet afin que ce dernier reconsidère notre dossier. A suivre...

En attendant nous efforçons de respecter le cadre de vie de nos concitoyens en conservant à notre commune sa ruralité, en préservant la qualité de son environnement. Nous sommes également attachés à répondre au maximum aux attentes de nos concitoyens en réalisant des équipements tout en maintenant la même fiscalité.

En ce qui concerne le terrain de foot, lors du dernier conseil municipal, j'ai relaté les faits qui ont abouti à fermer ledit terrain. J'ai fait plusieurs propositions qui n'ont pas été, pour le moment, validées par les élus municipaux. Ce terrain reste donc actuellement indisponible.

Je rappelle également que parmi nos priorités il y a l'aide aux activités sportives ou culturelles. Cette année encore nous avons voté une subvention pour les enfants qui participent à ces activités, notre but est d'accompagner nos associations pour que leurs activités se développent et que nos enfants puissent avoir une activité à moindre coût. N'oublions pas que les associations constituent le cœur même de la vie locale. Je vous encourage vivement à répondre aux invitations de telle ou telle association. Elles seront ravies de vous accueillir en tant que membre, voire parmi les animateurs bénévoles.

Enfin je formule souvent ce vœu pour notre belle commune : que Roville ne devienne jamais un village dortoir. A chacun d'entre nous de transformer ce vœu en réalité. Participons donc aux diverses activités proposées au cours de l'année par la MJC, le Gardon Bayonnais, le Comité des Fêtes et Anim' Roville.

Je souhaite à nos enfants une bonne rentrée qui s'annoncent j'espère, sous les meilleurs auspices avec le changement des rythmes scolaires, (retour à la semaine de 4 jours !)

BONNE RENTRÉE A TOUS



Clara BRETON

Informations Utiles

Hôtel de Ville

23 Avenue du Général Leclerc
54290 Roville Devant Bayon

Courrier électronique

mairiederoville@orange.fr

Site internet communal

www.rovilledevantbayon.fr

Horaires d'accueil du public

Lundi 8h à 11h et 13h à 16h
Mardi 8h à 11h
Jeudi 8h à 11h
Vendredi 8h à 11h et 13h à 16h



Location salle communale

Particulier domicilié à Roville	160 €
Particulier extérieur à la commune	310 €
Association communale	130 €
(Gratuit une fois par an sauf les charges)	
Association extra-communale	200 €
Location ponctuelle une journée	100 €
Obsèques d'une personne domiciliée à Roville	
Forfait électrique	10 €
Location gratuite	0 €
Chauffage en fonction du relevé	

Les numéros utiles

Vos premiers interlocuteurs en cas d'urgence

SOS Médecin	3624
Pompier	18
Gendarmerie	17
Samu	15
Centre antipoison	0825 812 822
Numéro D'urgence depuis un portable.....	812

LE RÈGLEMENT DE LA LOCATION SE FAIT LE JOUR DE LA PRISE DES CLÉS

Par ailleurs nous déplorons un manque d'honnêteté de la part de certains habitants de notre commune qui louent la salle des fêtes Antoine Bertier en leur nom pour bénéficier du tarif préférentiel de 160 €, alors que la réservation bénéficie à une personne extérieure.

En conséquence à partir de ce jour, lorsque nous constaterons, le jour de la location, ces faits, nous appliquerons à la personne qui a loué la salle, le tarif extérieur soit 310 €.

Chauffage Sanitaire

 **Vaillant**
CRÉE VOTRE BIEN-ÊTRE

Gilles DUBOIS

INSTALLATEUR CONSEIL
5, quai du 4 Septembre 1944
54290 Roville-devant-Bayon

Tél. 03 83 68 81 70 - Port. 06 06 74 23 74

gilles.duboischauffage@orange.fr
www.chauffagiste-dubois.com

 **CHATEAU
FERMETURES**
Exigez l'avis de Chateau

Jean-Christophe CHATEAU
Menuiseries, Bois, PVC et Alu

SARL Chateau Fermetures
11, rue du Haut de la Fête
54830 FRANCONVILLE

Tél. / Fax : 03 83 72 21 83
Portable : 06 16 04 65 64

e-mail : chateau.fermetures@orange.fr

Naissances



LHERITIER Maude
ACACIA Iron

23 Mars 2017
13 Juin 2017



Décès

BLIN Jean René
SLOWENSKY Maurice

23 Avril 2017
27 Juin 2017



Budget et Finances

Présentation du budget primitif 2017

Voté le 17 Février 2017, il s'équilibre en Recette et en Dépense. Le budget Primitif prévoit toutes les recettes et les dépenses de l'année.

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	170 540,00 €	Atténuations de charges	10 000,00 €
Charges du personnel	130 800,00 €	Produits des services	2 001,50 €
Autres charges de gestion courante	206 000,00 €	Impôts et taxes	223 029,00 €
Charges financières	5 068,00 €	Dotations et participations	108 114,00 €
Charges exceptionnelles	4 530,00 €	Autres produits gestion courante	65 500,00 €
Dépenses imprévues	10 353,68 €	Report de fonctionnement 2016	163 579,18 €
Virement à la section d'investi	44 932,00 €		
TOTAL	572 223,68 €	TOTAL	572 223,68 €

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Opérations d'équipement	944 405,00 €	Emprunts	690 000,00 €
Remboursement d'emprunts	15 507,00 €	Excédents de fonctionnement	66 431,50 €
Dépenses imprévues investisse- ment	5 025,15 €	Dépôts et cautionnements reçus	3 000,00 €
		Virement de la section de fonc- tionnement	44 932,00 €
		Report d'investissement 2016	150 473,65 €
TOTAL	964 937,15 €	TOTAL	964 937,15 €

Taux des contributions directes

	Taux 2015	Base d'imposition 2015	Taux 2016	Base d'imposition 2016	Taux 2017	Base d'imposition 2017
Taxe d'habitation	17,01	643 036 €	17,01	673 346 €	17,01	669 509 €
Taxe foncière (bâti)	9,16	509 044 €	9,16	518 600 €	9,16	531 267 €
Taxe foncière (non bâti)	17,75	11 287 €	17,75	11 387 €	17,75	11 469 €
CFE	19,56	105 356 €	19,56	107 972 €	19,56	105 351 €

Fleurissement

Un nouveau massif a vu le jour Place Mathieu de Dombasle à l'arrivée du printemps. L'entreprise Antoine de Saulxerotte (54115) a réalisé le gros œuvre y compris la fourniture des pierres, pour un montant de 6 394,90€ HT. Les plantations ont été réalisées et offertes par l'entreprise Pauchard. Merci à eux.

Huit jardinières sont venues embellir l'Avenue du Général Leclerc à l'angle de la place Mathieu de Dombasle. Remplacement des arbustes dans le massif de l'entrée de Roville (côté Neuwiller).

Cette année encore nous avons

inscrit notre commune à deux concours fleurissement. Le premier concours concerne le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE). Les membres du jury sont passés dans notre



commune début juillet des conseils nous ont été donnés pour d'autres améliorations et sur des arbres qui ont des problèmes de santé (notamment sur la Place Mathieu de Dombasle et le saule pleureur du terrain de la MJC). Nous avons d'ores et déjà coupé le saule pleureur en laissant son tronc pour qu'il puisse repousser dans de bonnes conditions. Les arbres de la Place Mathieu de Dombasle vont faire l'objet d'une visite par une personne du CAUE qui va voir si ces arbres sont récupérables ou pas. Le palmarès de ce concours sera dévoilé en octobre 2017.

Le deuxième concours concerne la Communauté de communes du Pays du Saintois, quatre habitations et la commune vont être jugées sur leur fleurissement. Le jury est passé courant Aout et le palmarès aura lieu fin octobre.

Nous remercions tous les bénévoles et les employés communaux pour leur implication soit dans l'achat et où la réalisation des massifs de fleurs.



Aire de stockage déchets

Nous vous rappelons que vous avez à votre disposition à Roville (chemin des grands rayes) quatre emplacements pour vos déchets :

- Un emplacement pour les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, coquilles d'œuf, etc...).
- Un emplacement pour les branchages (jusqu' au diamètre de 10 cm).
- Un emplacement pour le gazon.
- Un emplacement où est déposé le broyage des branches. Ces copeaux sont à votre disposition gratuitement pour pailler vos massifs de fleurs ou autres utilisés.



Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille de haies et arbustes,
- Les résidus de débroussaillage,
- Les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le compost organisé par la commune. Vous pouvez également faire un compost individuel .

Les services d'hygiène de la mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Désherbage cimetière

Nous attirons votre attention sur le fait que le nettoyage entre les tombes est à assurer par les concessionnaires. Le service technique communal, quant à lui, s'occupe de l'entretien des allées.

Stop aux déjections canines

Il est demandé à chaque propriétaire un peu de civisme. En effet il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur le terrain de foot de la MJC et sur l'espace vert de la place Mathieu de Dombasle.

Par contre nous avons des propriétaires qui ramassent les crottes mais qui insèrent les canisacs dans les WC public de la place Mathieu de Dombasle, ce qui a pour effet de boucher les toilettes.

Toutes ces incivilités sont passibles d'une amende administrative d'un montant maximum de 125 €.

Propriétaires pensez à ceux qui n'ont pas d'animaux et qui doivent subir les vôtres et aux enfants qui jouent sur les terrains au milieu des crottes !!



Nuisances sonores

Avec le retour du beau temps les tondeuses ou autres engins bruyants ont refait leur apparition les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, sont à effectuer :

- du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

vos voisins vous remercient de choisir le bon moment : c'est moins dérangeant.



Stéphanie Lévy, artiste déclarée et diplômée de l'école d'art graphique publicitaire Corvisart à Paris.

Prestations :

- portrait animalier sur commande,
- dessin d'art, illustration, perspective 3D,
- création graphique logo.
- lettre dessinée et peinte.

Tarifs dès 18 €.

- spécialisation **fresque & décoration** personnalisée d'intérieur et d'extérieur.

Prix à partir de 30 € du m².

Exposition permanente à l'atelier :
67, avenue du Général-Leclerc - Roville-devant-Bayon.
Visite sur rendez-vous : **06 82 72 38 24**

Deux promus à la gendarmerie de Bayon

La communauté de brigades de BLAINVILLE SUR L'EAU a célébré avec fierté le 29 mars 2017, la promotion de deux membres de la brigade de BAYON : le Maréchal des logis Chef Steven VILLAUMÉ promu adjudant et le gendarme Sébastien LAURENT promu officier de police judiciaire.



Le gendarme VILLAUMÉ a intégré la brigade de proximité de BAYON le 1er août 2012 en tant qu'adjoint au commandant de brigade. Il est promu Maréchal des logis Chef le 1er juillet 2013 puis prend le commandement de cette unité à compter du 16 mai 2016. Le 1er mars 2017, il accède au grade d'adjudant.



Le Gendarme LAURENT a intégré la brigade de proximité de BAYON le 1er septembre 2012. Il est promu officier de police judiciaire le 01 février 2017 et accèdera au grade de Maréchal des logis Chef en 2018.

Aux deux promus nous adressons nos vives félicitations et vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Rappelons également que cette unité est composée des personnels suivants :

Maréchal des logis Chef BATOG Stéphanie

Gendarme LAURET Grégory

Gendarme LE GUELENNEC Vincent

Gendarme POZZA Marie. Dernière affectation à BAYON à qui nous souhaitons une bonne intégration

Cérémonie du 8 Mai



Nos projets 2017 - 2018

Travaux en cours ou réalisés en 2017

DÉTAIL DES TRAVAUX	DATE	EN COURS	TERMINEES ou PRESQUE
Aménagement au feu tricolore place Mathieu de Dombasle	2 ^e semestre 2016		01/03/2017
Réfection caniveaux devant la mairie	2016	2 ^e semestre 2017	
Étude pour la réfection caniveaux rue des acacias	En cours		Prévision pour 2018
Mise en sécurité rue Léon Blum	En cours	Subvention en attente	Prévision pour 2018
Aire de jeux City stade		Subvention à hauteur de 72 %	Prévision début 2018
Mise aux normes de la salle des fêtes Antoine Bertier	1 ^{er} semestre 2017		01/09/2017
Rénovation église	En cours		2017 / 2018



La remise en état de la rue du Général Leclerc du n° 58 au 64 Ter est toujours dans les projets de la commune nous attendons que les riverains soient tous connectés à l'assainissement.

Nous vous rappelons par ailleurs, que toutes les habitations devront être connectées pour la fin d'année 2017.

Boulangerie Pâtisserie
 Sophie et Jean Christophe
GOSSET

03 83 72 50 72
 7, rue de la mairie
 54290 Bayon
 boulangeriegosset@voila.fr
 Fermeture le mercredi, ouvert de
 6H00 13H30 / 15H30 19H30

Le numérique dans nos classes



Depuis septembre 2016, chaque classe de maternelle et de primaire de Roville est équipée de tableaux numériques interactifs pour être à la pointe de la technologie et de l'informatique. Avec l'écran interactif, les cours sont devenus plus faciles à dispenser pour l'enseignante et plus intéressants pour les élèves. En outre, avec cette méthode d'enseignement, les élèves sont plus réceptifs et améliorent ainsi leurs résultats. De ce fait, on enregistre une amélioration



de la communication, non seulement entre les élèves et l'enseignante, mais aussi du niveau de l'éducation. De plus, les supports pédagogiques ne se limitent plus aux manuels scolaires ; les élèves ont accès à des ressources éducatives illimitées via internet.

Les enseignantes peuvent vérifier par des exercices adaptés et très ludiques les notions acquises : tout se passe au tableau et les enfants manipulent le stylet avec beaucoup d'aisance et sans aucune appréhension.

Voyage à Orbey pour les élèves de l'école primaire



Le déjeuner à la Chaume

Avant le déjeuner, on chantait une chanson, c'était :

Puisqu' on est à la Chaume,
Que c'est l'heure de manger,
Nous allons tous bien nous régaler
Avant l'activité.
Puisqu'on s'est réuni,
On se dit, bon appétit,
Sans oublier aussi les cuisinières,
On leur dit merci, merci !!!



Le feu de camp



Le mardi, on a fait un feu de camp.
Un feu de camp bananes – chocolat: c'était très bon très bon même très bon.

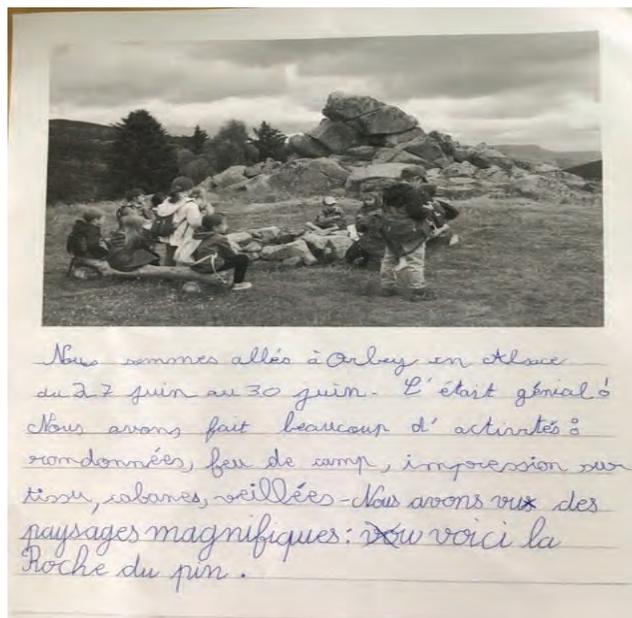
La recette :

Il faut une banane, une barre de chocolat et un feu.

Il faut faire une fente dans la banane et y mettre le chocolat.

On met une grille sur le feu et la banane sur la grille.

Quelques minutes après, on se régale !



Horaires de ramassage scolaire

Horaire applicables à la rentrée de septembre 2017

Horaires de classe et de ramassage scolaire (ligne E808)

École Maternelle de Roville Devant Bayon

LMJV 8h25-11h55 et 13h25-15h55

Cantine à Neuville

Services	1	2	101	102
Jours	L M J V	L M J V	L M J V	L M J V
Neuville École	8h00	13h00		
Laneuveville Mairie	8h05	13h05		
Roville Cités	8h10	13h10		
Mangonville Mairie	8h15	13h15		
Roville Em	8h20	13h20	12h00	16h00
Neuville Mairie			12h09	16h09
Laneuneville Mairie			12h15	16h15
Roville Cités			12h19	16h19
Mongonville Mairie			12h23	16h23

Horaires de classe et de ramassage scolaire (ligne E809)

École Primaire de Roville Devant Bayon

LMJV 8h20-11h50 et 13h20-15h50

École Primaire de Neuville sur Moselle

LMJV 8h30-12h et 13h30-16h00

Cantine à Neuville

Services	1	2	101	102
Jours	L M J V	L M J V	L M J V	L M J V
Neuville École	8h05	13h05		
Laneuveville Mairie	8h10	13h10		
Roville Cités	8h13	13h13		
Mangonville Mairie	8h17	13h17		
Roville EP	8h20	13h20	11h55	15h55
Neuville École	8h25	13h25	12h05	16h05
Laneuneville Mairie			12h14	16h14
Roville Cités			12h18	16h18
Roville Eglise			12h20	16h20
Mongonville Mairie			12h22	16h22

CCAS

TRANSPORT SOLIDAIRE

L'opération transport ne remporte pas un succès auprès de nos aînés. Nous rappelons que pour la modique somme de 1euro pour l'aller retour, un taxi vous emmène à BAYON une fois par semaine et de préférence un mercredi.

Pour les six premiers mois de l'année nous n'avons eu que deux personnes intéressées par ce mode de transport. Nous espérons plus de personnes dans la seconde partie de l'année.

Si vous êtes intéressés par ce transport merci de vous signaler en mairie dès que possible, en effet si nous n'avons pas plus de deux personnes nous serons dans l'obligation d'arrêter cette prestation

PARC POKEYLAND

Une sortie était prévue au parc Pokeyland mais compte tenu du peu d'inscrits (20) elle a été annulée.

Les bénévoles du CCAS sont démotivés en effet toutes les sorties ou animations proposées tant payantes que gratuites ne remportent pas le succès escompté.

La question qu'ils se posent : faut-il arrêter ?

Le paradis des sources à Soultzmatt



Certains aînés (peu nombreux malheureusement) ont profité jeudi 6 Avril 2017 d'une journée au cabaret des sources à Soultzmatt dans le haut Rhin. Ils ont tous apprécié le repas gastronomique et les deux heures d'un spectacle haut en couleur et de qualité.

Associations

Vote des subventions 2017

ESBR FOOT BAYON	450 €
NATATION BAYON	100 €
GV MINISPORT BAYON	100 €
MJC	450 €
ACCA ROVILLE	150 €
GARDON BAYONNAIS	300 €
JUDO BAYON	300 €
ANIM'ROVILLE	500 €
ECOLE PRIMAIRE	200 €
ECOLE MATERNELLE	200 €
DONG DU SANG	100 €
Enfants de Roville qui font une activité sportive ou culturelle	20 €



Taxis HECKENBENNER

54290 LOREY

Conventionnés Sécurité Sociale

Tous transports – Toutes distances
Transport Assis Professionnalisé - Hospitalisation
Consultation - Radiothérapie - Chimiothérapie
Rééducation cardiaque - Dialyse ...



Profitez de nos compétences et de nos années d'expérience pour de meilleures conditions de transport !

7J/7
24H/24

CONTACTEZ-NOUS !!!!

URGENCES

06 72 31 28 77 ou 06 81 75 21 49

Nos clients représentent notre avenir, prenons soin d'eux !

Associations

MJC

ASSOCIATION ET LOISIR

ACTIVITE	TARIF	RESPONSABLE	TELEPHONE	DÉBUT DE L'ACTIVITÉ
ECHANGE DE SAVOIRS	40 EUROS	MME DELAGROUX PAULETTE	03 83 52 41 37	11 SEPTEMBRE 2017
LUDOTHÈQUE	25 EUROS	M. MANDRA JOHNNY	06 52 07 21 98	13 SEPTEMBRE 2017
RELAXATION	150 EUROS	MME BAUM ARLETTE	03 83 72 85 13	13 SEPTEMBRE 2017
SPORT CÉRÉBRAL	40 EUROS	MME DELAGROUX PAULETTE	03 83 52 41 37	14 SEPTEMBRE 2017
CIRQUE	140 EUROS	MME MENISSIER	06 20 37 29 17	14 SEPTEMBRE 2017
GRUPE -- à La RONDE --	GRATUIT - ENTRÉE LIBRE	M. MANDRA JOHNNY	06 52 07 21 98	8 Et 22 SEPTEMBRE 2017
FITNESS	140 EUROS	MME GENGE ANGÉLIQUE	06 42 25 73 10	15 SEPTEMBRE 2017
GYM DOUCE (NOUVEAUTÉ)	140 EUROS	MME GENGE ANGÉLIQUE	06 42 25 73 10	15 SEPTEMBRE 2017
LE COIN DES JEUNES	1 EURO à CHAQUE SÉANCE	M. BOUNSIR MOHAMED	06 88 49 07 40	9 SEPTEMBRE 2017

LE COÛT D'UNE ACTIVITÉ NE DOIT PAS ÊTRE UN OBSTACLE, DES FACILITÉS DE PAIEMENT PEUVENT ÊTRE PROPOSÉES.

(UNE RÉDUCTION DE 10 EUROS SERA APPLIQUÉE À PARTIR DU DEUXIÈME MEMBRE DE LA FAMILLE INSCRIT SUR UNE MÊME ACTIVITÉ)

NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES VACANCES, LES BONS C.A.F. ET LES TICKETS SPORT.

PLANNING DES ACTIVITES						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN			LUDOTHÈQUE 9H30 - 11H30		GRUPE -- à La RONDE -- 9H30 - 11H30 1 SEMAINE SUR 2	
APRES-MIDI	ECHANGE DE SAVOIRS 14H - 16H			SPORT CÉRÉBRAL 14H - 16H CIRQUE 17H - 18H (NÉ DE 2009 à 2012)		
SOIR			RELAXATION ADULTES 18H30 - 19H45 RELAXATION ADULTES 20H - 21H15	CIRQUE 18H - 19H (NÉ AVANT 2009) PERMANENCE ADMINISTRATIVE 20H - 21H (SEMAINES PAIRES)	GYM DOUCE 19H - 20H FITNESS 20H - 21H	LE COIN DES JEUNES 20H30 - 23H30 (2ÈME SAMEDI DU MOIS)

TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA MJC IMPLIQUENT DE PRENDRE UNE CARTE D'ADHÉRENT PAR PERSONNE

ADULTE : 7.50 EUROS

ENFANT : 5 EUROS

Ordinateur en libre-service avec accès internet

Un ordinateur portable est mis à disposition gratuitement et en libre accès dans les locaux de la mairie tous les lundis matin du 8h30 à 11h00

Il vous sera donc possible de consulter les offres sur le site de pôle emploi, créer des CV et des lettres de motivations, imprimer les documents utiles et le moment venu faire vos déclarations sur le revenu par internet (cette obligation sera étendue à tous les foyers en 2019)



Carte d'identité

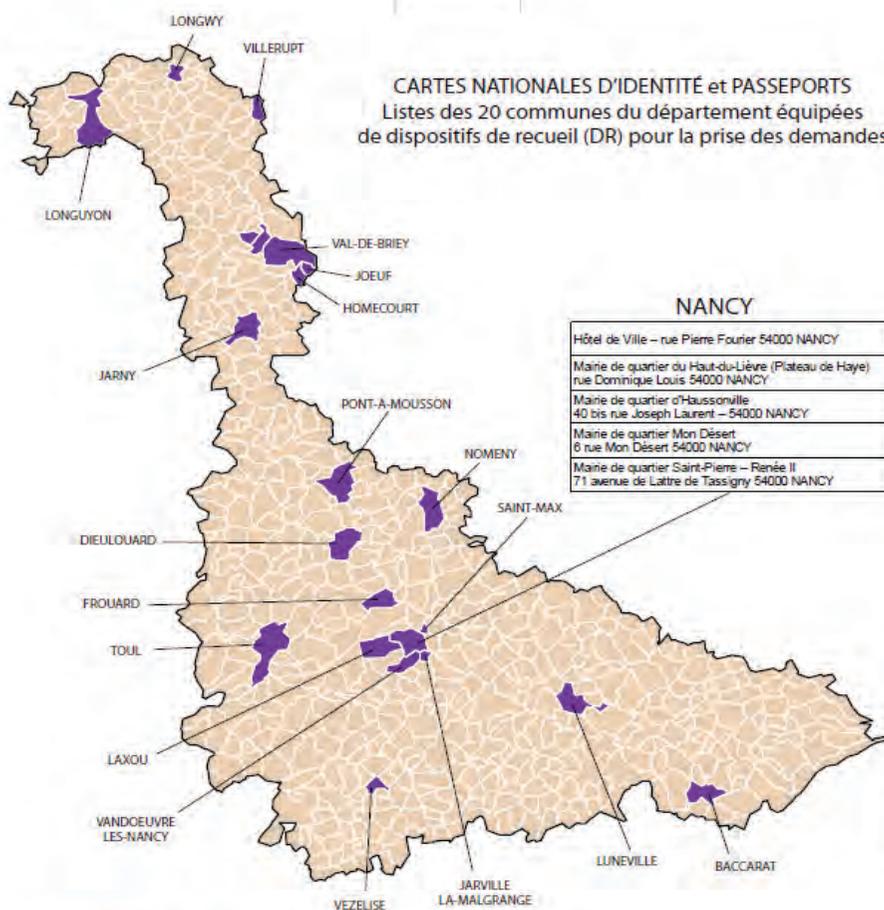


Nous vous rappelons que depuis le 28 Mars 2017 les demandes de carte d'identité ne sont plus à déposer en mairie. Il est nécessaire de prendre contact auprès d'une des 20 mairies équipées (voir carte ci-contre).

Gagnez du temps en effectuant une pré-demande en ligne sur <http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr> en savoir plus www.demarches.interieur.gouv.fr



CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ et PASSEPORTS
Listes des 20 communes du département équipées de dispositifs de recueil (DR) pour la prise des demandes



Retrouvez la liste des communes équipées sur le site www.meurthe-et-moselle.gouv.fr
En savoir plus : www.demarches.interieur.gouv.fr

Dates à retenir

- 9 Septembre : portes ouvertes à la MJC de 14 h à 18 h
- 17 Septembre : concours de pêche organisé par Anim'Roville
- 11 novembre : commémoration de la fin de la première guerre mondiale devant le monument aux morts.
- 3 décembre : spectacle Saint Nicolas.

Les annonceurs

BAUM TP1	GOSSET9
travaux public - terrassement - démolition - sable	boulangerie pâtisserie
Gilles DUBOIS2	TAXIS HECKENBENNER14
chauffage sanitaire	tous transports - toutes distances
CHÂTEAU FERMETURES2	ENEL17
menuiseries - bois - PVC - alu	menuiserie - bois - alu - PVC
SLEVY7	EUROPRO SÉCURITÉ17
artiste peintre	système d'alarme - vidéo surveillance



30 % de crédit d'impôt sur vos volets, fenêtres et portes d'entrée.
Contactez nous au 03 83 72 51 23

RGE
ECO
artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Enel
MENUISERIE
BOIS | BOIS-ALU | PVC | ALU

EUROPRO SÉCURITÉ

Au vu des nombreux cambriolages...

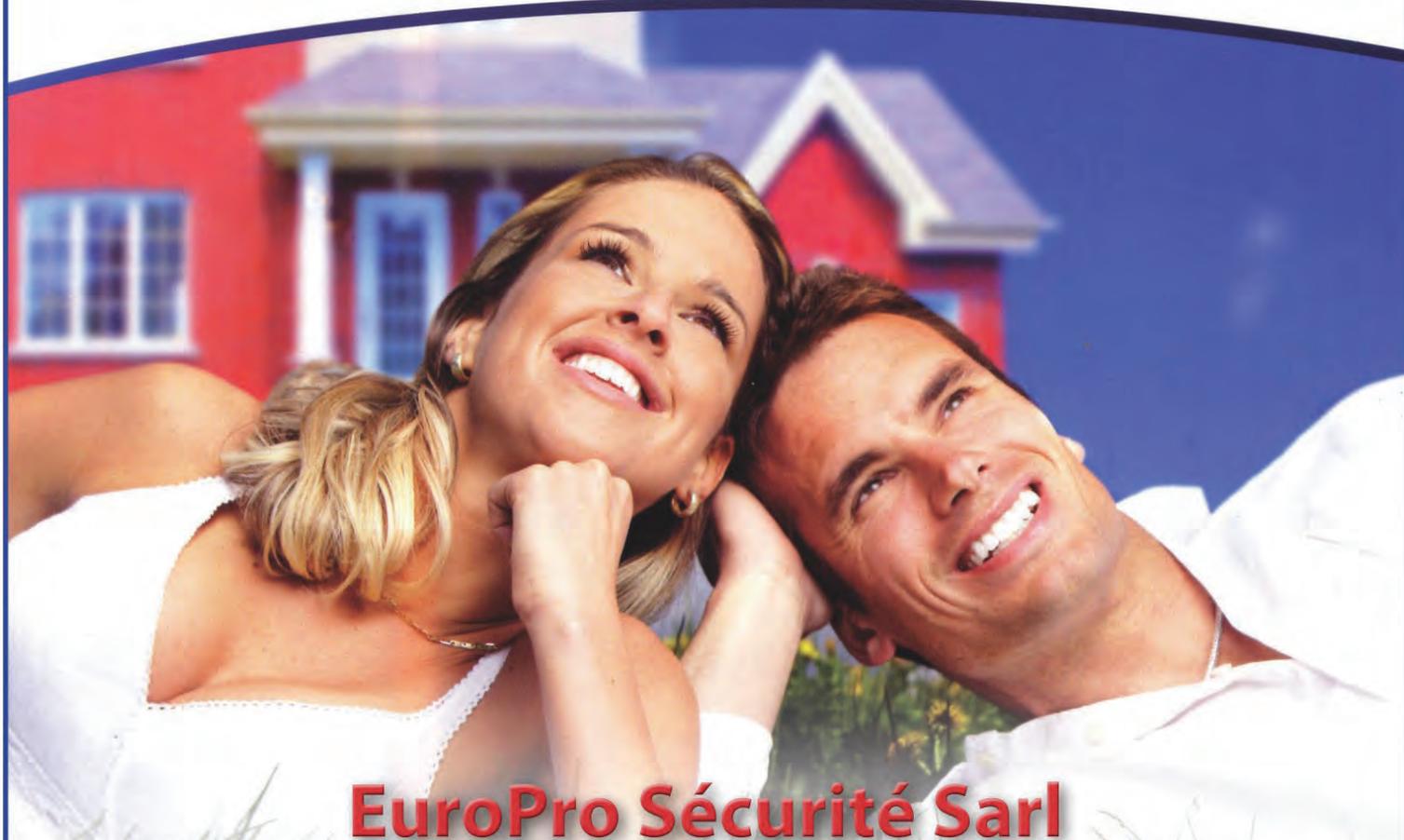
la société EuroPro Sécurité,

présente sur l'Est de la France, est spécialisée depuis 1996 en :

- **système d'alarme**
- **vidéo surveillance**
- **télésurveillance**

**Nos clients nous ont fait confiance
avec plus d'un millier d'installations.**

**Un conseiller se déplace gratuitement
afin de réaliser une étude de votre domicile.**



EuroPro Sécurité Sarl

**6, route de Montauban - 54290 Bainville-aux-Miroirs
Tél. 03 83 71 45 90 - Fax 03 83 42 84 03 - email : europro.securite@orange.fr**